

ALGÉRIE

Lutter contre l'impunité

Une décennie de violence en Algérie a fait plus de deux cent mille victimes. Rechercher la vérité sur la mort des moines de Tibhirine, c'est être solidaire avec les familles des victimes.

Dans une lettre écrite de sa prison, Dietrich Bonhoeffer disait à un ami qu'on n'a pas le droit de chanter le chant grégorien si l'on n'a pas dénoncé les horreurs du nazisme. De nos jours, le tribunal international de La Haye planche depuis des années sur quelques cas bien choisis de crimes contre l'humanité. Au même moment, les grandes puissances se permettent de commettre fréquemment de tels crimes dans les conflits en cours, avec ce qui semble une totale immunité. Les appels d'organismes comme *Amnistie Internationale* sont devenus une sorte de musique d'arrière-fond de moins en moins dérangeante. Est-il permis aux croyants, plus que du temps de Bonhoeffer, de louer Dieu sans lutter contre cette impunité?

Le 30 mai 1996, je me suis rendu à la résidence de l'archevêque d'Alger, en compagnie de l'abbé général de l'ordre cistercien. Nous avons appris, à l'aéroport, la découverte des «restes» des moines de Tibhirine. Chez l'archevêque, nous avons trouvé quelques personnes venues lui offrir leur sympathie. L'une des premières avait été l'épouse du président Boudiaf assassiné quatre ans auparavant. Aucune lumière n'avait été faite sur l'identité des responsables de cet assassinat, alors même que le président avait été abattu d'une rafale de mitrailleuse dans le dos en plein public.

position par les généraux d'une dictature militaire au début des années nonante a fait plus de 200 000 morts, sans compter environ 7 000 disparus arrêtés pour la plupart par les forces de l'ordre.

Lorsque j'ai déposé plainte contre X, en 2003 avec les membres de la famille d'un des moines de Tibhirine, afin d'obtenir la vérité sur les circonstances de l'enlèvement et de l'assassinat des moines, l'une des raisons était précisément de faire en sorte que ne s'impose pas la règle de l'impunité des puissants. C'était aussi une démonstration de solidarité envers toutes les familles de ces milliers de victimes qui n'ont pas la possibilité d'exiger que lumière soit faite.

En effet, une première amnistie a été donnée par décret présidentiel en Algérie en 1997, dont le but était, selon beaucoup d'analystes, de permettre aux membres de l'armée qui avaient infiltré les groupes islamistes de revenir à la vie civile. En 2006, une loi dite «d'amnistie et de réconciliation» interdisait toute démarche visant à faire la vérité sur ces disparitions et allait même plus loin! Le simple fait de demander la lumière sur le sort des disparus était assimilé à un crime passible de plusieurs années de prison, considérant que cela porterait atteinte aux institutions de la République et nuirait à l'honorabilité de ses agents.

OSER CHERCHER LA VÉRITÉ

La volonté déterminée du juge d'instruction français Marc Trévidic de rechercher la vérité concernant la mort des moines de Tibhirine semble avoir encouragé plu-

sieurs familles algériennes à continuer de demander justice, malgré le danger d'amendes et de prison. Récemment, le fils du président Boudiaf, dont la mère avait été parmi les premières personnes à exprimer sa sympathie lors du décès des moines, a eu le courage de demander publiquement, à plusieurs reprises, que lumière soit faite sur les circonstances de l'assassinat de son père.

Dans ce contexte, la volonté du juge Trévidic d'aller poursuivre en Algérie l'enquête qu'il a si bien menée jusqu'ici en France, malgré les difficultés qui lui sont constamment faites, s'inscrit dans cette recherche collective de vérité pour l'ensemble du peuple algérien. C'est aussi une façon de redonner courage à tous ceux qui ont perdu des leurs dans cette guerre civile, sans qu'ils aient pu connaître les circonstances de leur mort.



Armand VEILLEUX,
père abbé de l'abbaye de Scourmont
(Chimay)

UNE PÉRIODE SOMBRE

La décennie noire en Algérie, à partir de l'arrêt du processus électoral et de l'im-